



Données au 30/12/2022 - Sources Bloomberg / Financière de l'Arc

Descriptif du fonds

ARC SUSTAINABLE FUTURE a pour objectif d'offrir une performance liée aux marchés d'actions et de taux principalement des pays d'Europe de l'Ouest et des États-Unis d'Amérique, sur la durée minimale de placement recommandée de cinq ans, dans le cadre d'une gestion active et discrétionnaire intégrant des critères extra-financiers (ESG).

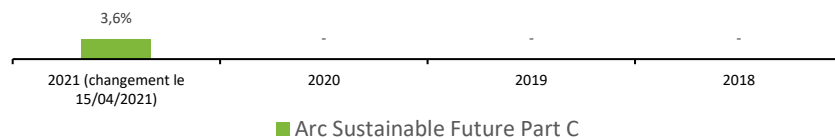
Commentaire de gestion

En décembre, l'inflation aux États-Unis est ressortie de nouveau en baisse importante à 7,1% pour le mois de novembre contre 7,7% pour octobre. L'inflation cœur, quant à elle, s'est contractée à 6% en rythme annualisé contre 6,3% précédemment. Le resserrement monétaire opéré par la Fed porte clairement ses fruits. Celle-ci a remonté comme attendu son taux directeur de 50 pb le 14 décembre. Il s'établit désormais à 4,5%. Le marché n'anticipe plus que 50 pb d'augmentation lors de la réunion de la banque centrale américaine de mars et un potentiel retournement pour 2024. En Europe, l'inflation finale pour le mois de novembre est ressortie à 10,1% contre 10% en première estimation. L'inflation cœur est confirmée stable à 5%. La BCE a, comme attendu, procédé à une hausse de 50 pb le 15 décembre. C'est le discours de sa présidente, C. Lagarde qui a beaucoup surpris les marchés par son ton très « hawkish » (haussier taux), confirmant la poursuite du cycle de hausse et laissant entrevoir un relèvement d'au moins 50 bp en février et une probabilité accrue d'une action similaire en mars. Dans ce contexte, la duration du fonds Arc Sustainable Future est restée quasi-stable, passant de +5.42 années à 5.28 années. Le fort rallye sur les actions initié fin septembre a pris fin le 13 de ce mois, avec les dernières réunions des banques centrales. Bank of America et d'autres grandes banques américaines se sont avérées prudentes sur le risque de récession en 2023 et souhaitent réduire le nombre de leurs salariés. Neste Oyj a souffert du repli des cours de l'énergie et Microsoft a été pénalisée par la hausse des taux longs. Notre meilleur contributeur mensuel est M6-Métropole Télévision, au centre de la consolidation dans les médias, après la prise d'une participation de 5,02% de CMA-CGM. Elis a bénéficié d'un relèvement de broker, sur sa capacité à relever ses prix et BEFESA, d'une facture énergétique mois élevée, avec la chute des cours du gaz. La volatilité actuelle des marchés devrait se prolonger en 2023.

Performances du fonds

	Performances glissantes (%)					Chgt (15/04/2021)
	YTD	1 mois	1 an	3 ans	5 ans	
Arc Sust. Future C	-14,16	-1,50	-14,16	-	-	-11,06

Performances historiques annuelles (%)



Graphique de performance (base 100 depuis le 15/04/2021)



* Les performances passées ne présagent pas des performances futures.

Caractéristiques générales

Actif net (2 parts) **16 669 632 €**

ARC SUSTAINABLE FUTURE C

Valeur Liquidative (30/12/2022) **3,94 €**

Actif net **15 932 667 €**

Echelle de risque SRRI:



A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

Benchmark **Cette forme de gestion ne nécessite pas d'indicateur de référence**

Date de création de la part	06/10/2003
Date de changement de stratégie	15/04/2021
Affectation des résultats	Capitalisation
Horizon de placement	5 ans
Devise du fonds	EUR
Domicile	France
Gérants	Sunjay MULOT / Arnaud BENOIST-VIDAL
Commission de souscription max	1,00%
Commission de rachat max	0,00%
Frais courants (2021)	2,41%
Valorisation	Quotidienne (EUR)
Dépositaire	BNP Securities Services
Valorisateur	BNP Fund Services

Avant de procéder à un investissement, l'investisseur doit prendre connaissance du prospectus du fonds disponible sur le site : www.financierdelarc.com

Statistiques sur 1 an glissant

Performance	-14,16%
Volatilité	10,43%
Alpha	Pas de benchmark
Beta	Pas de benchmark
Ratio de sharpe	-1,63
Tracking error	Pas de benchmark
Max Drawdown	-20,39%

Indicateurs clés du fonds au 30/12/2022

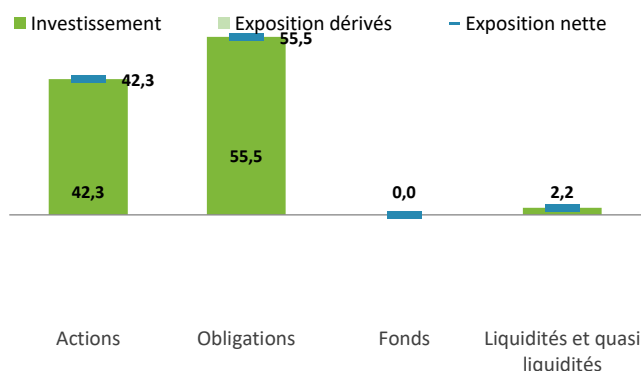
Nombre de positions dans le portefeuille	66
Poids des 10 premières lignes	21,1%
Max Drawdown (depuis le chgt. de stratégie)	-20,73%

* hors IFT

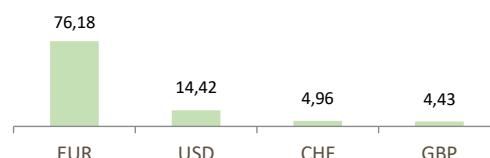
** hors IFT et OPC

Allocation du portefeuille

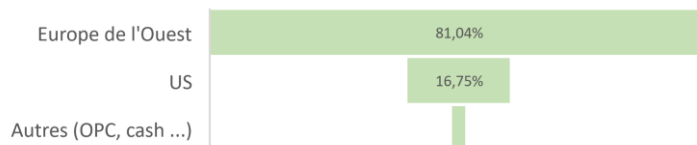
Répartition par classe d'actifs (%)



Répartition investissement par devise (%)*



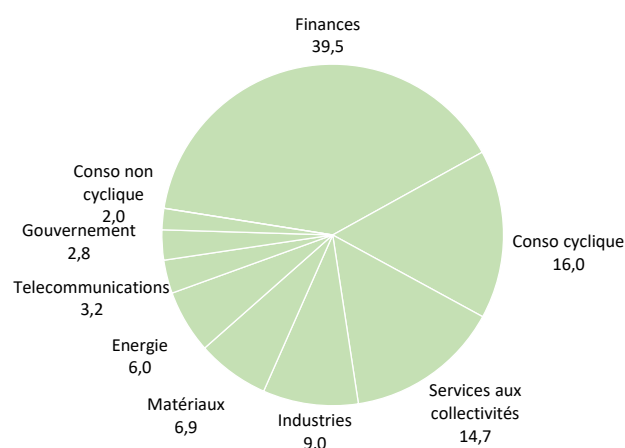
Répartition par zone géographique



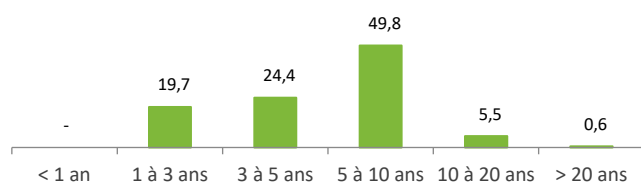
Statistiques de la poche obligataire

Répartition de l'investissement du portefeuille par:

1 - Secteur (%)**



2 - Maturité (%)



High Yield et NR / Actif net	6,40%	Maximum 1/3 de la poche
Sensibilité	5,07	Fourchette entre -10 et +10
Duration	5,28	

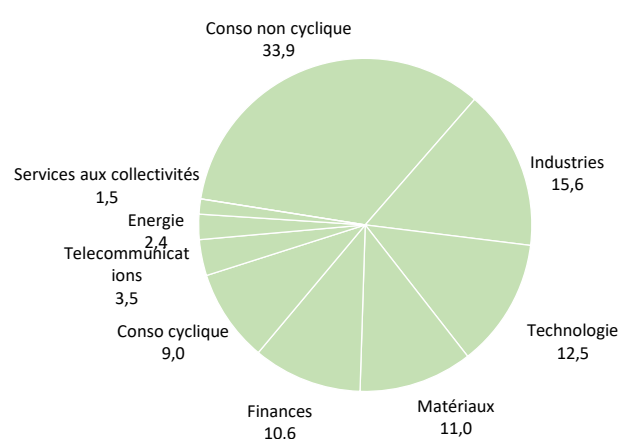
Principales positions obligataires

Valeur	Devise	Poids (%AN)
EDP SA 19-30/04/2079 FRN	EUR	2,44
CRED AGRICOLE SA 0.375% 19-21/10/2025	EUR	2,21
VOLVO CAR AB 2.5% 20-07/10/2027	EUR	2,14
KBC GROUP NV 20-16/06/2027 FRN	EUR	2,12
ENEL FIN INTL NV 0% 21-28/05/2026	EUR	2,11
CAIXABANK 21-18/06/2031 FRN	EUR	2,06

Statistiques de la poche actions

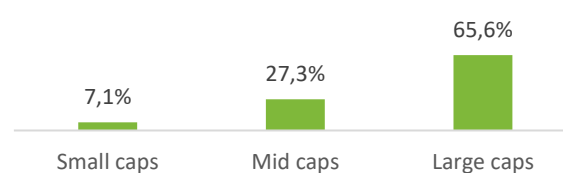
Répartition de l'investissement du portefeuille par:

1 - Secteur (%)**



2 - Capitalisation boursière

Small [150M€;1Mds] / Mid [1Mds€;5Mds€] / Large > 5 Mds€



Sociétés dans la poche actions	33	[20;35]
Poids des 10 premières lignes	16,75%	
Capi. boursière moyenne (Mds €)	135	

Principales positions actions

Valeur	Devise	Poids (%AN)
MICROSOFT CORP	USD	2,02
ESKER SA	EUR	1,89
AIR LIQUIDE SA	EUR	1,78
ELIS SA	EUR	1,66
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	EUR	1,64
ROCHE HOLDING AG-GENUSSCHEIN	CHF	1,59

Contributeurs de la poche obligataire

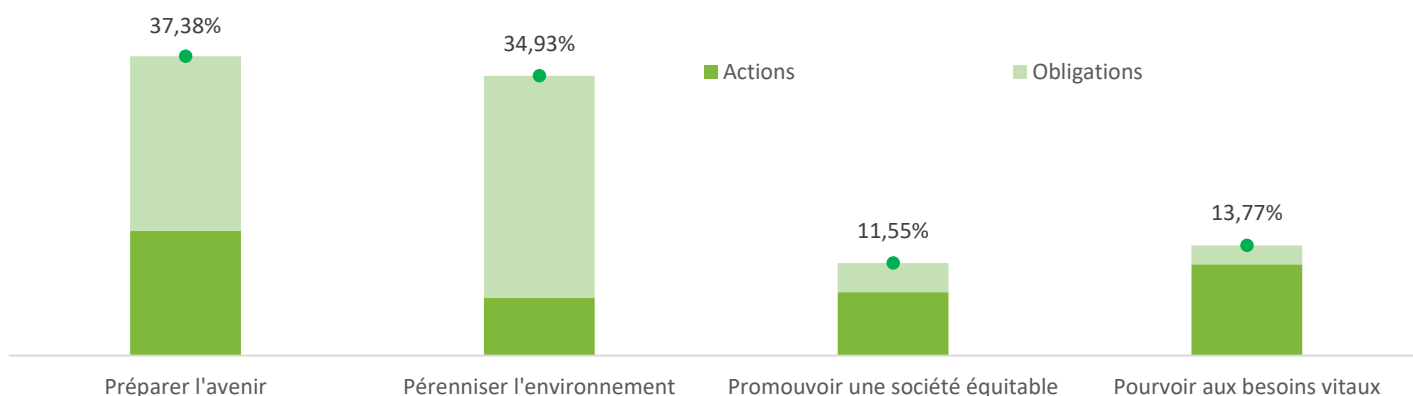
Positifs	Type	Ctr.	Négatifs	Type	Ctr.
ASSGEN 2.124 10/01/30	Obligation	0,01%	DAIGR 0 3/4 03/11/33	Obligation	-0,10%
EDPPL 4.496 04/30/79	Obligation	0,00%	VZ 1 1/2 09/18/30	Obligation	-0,10%
IBESM 1.825 PERP	Obligation	-0,01%	PLD 1 1/4 10/15/30	Obligation	-0,09%

Contributeurs de la poche actions

Positifs	Type	Ctr.	Négatifs	Type	Ctr.
M6-METROPOLE TELEVISION	Action	0,17%	BANK OF AMERICA CORP	Action	-0,24%
ELIS SA	Action	0,16%	NESTE OYJ	Action	-0,15%
BEFESA SA	Action	0,11%	MICROSOFT CORP	Action	-0,14%

Reporting extra-financier

Participation aux "4P" de la Financière de l'Arc



Focus du mois

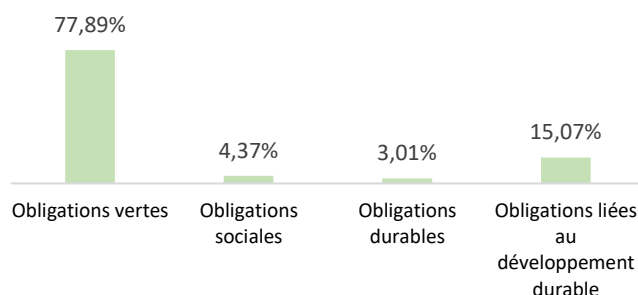
Une définition de la durabilité dans les normes extra-financières internationales

Le 14 décembre 2022, dans le cadre de la COP15, l'International Sustainability Board (ISSB) a annoncé l'incorporation d'une description de la durabilité dans les normes extra-financières internationales. L'ISSB souhaite, selon ses déclarations, s'appuyer sur une articulation entre la durabilité et la création de valeur économique et financière, dans le but d'harmoniser les normes ESG. La durabilité est décrite dans les standards fondamentaux de l'ISSB comme « la capacité d'une entreprise à maintenir des relations et gérer ses impacts dans tout son écosystème ». L'ISSB considère que la capacité d'une entreprise à créer de la valeur pour ses investisseurs est dépendante de la société dans laquelle elle opère et aussi des ressources naturelles. Une entreprise devra ainsi expliquer à ses investisseurs comment elle travaille de façon durable avec son écosystème, en prenant en compte les impacts, les risques et les opportunités qui peuvent affecter sa performance future.

Ce texte n'aura probablement pas la même portée que l'accord de Paris sur le climat, mais il s'agit clairement d'une percée positive, notamment en termes d'implication du secteur privé et d'alignement des flux financiers. L'engagement des actionnaires sur la thématique de durabilité devrait continuer de progresser. A titre d'exemple, l'initiative Nature action 100 a été lancée à l'occasion de cette COP suivant le modèle de Climate Action 100+. Il s'agit d'une initiative d'engagement d'investisseurs auprès des entreprises ayant les impacts les plus significatifs sur la biodiversité afin de les aider à atténuer leur empreinte carbone. Au niveau des États, l'accord prévoit une obligation pour ces derniers de rendre compte de l'évolution d'un éventail d'indicateurs tous les 5 ans, dont le pourcentage de terres et mers conservés, et le nombre d'entreprises communiquant sur leurs impacts sur la biodiversité. Place maintenant à l'implémentation par les États, dont dépendra le succès de cet accord.

La classification selon les "4P" développée par Financière de l'Arc repose sur les 17 Objectifs de Développement Durable des Nations Unies. Lors de sa sélection d'actions et d'obligations, l'équipe de gestion préfère investir sur des émetteurs qui répondent à au moins l'un des "4P" pour un futur durable.

Répartition par type d'obligations (base 100)



Taux de couverture ESG du portefeuille

Titres	66
Ayant une note ESG	33
Respectant les principes de l'ICMA	33

Taux de couverture ESG 100,0%